

Mot de la rédaction

Volume 19, numéro 2, juin 1973

Bibliotechnique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055808ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055808ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1973). Mot de la rédaction. *Documentation et bibliothèques*, 19(2), 50–50.
<https://doi.org/10.7202/1055808ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1973

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Mot de la rédaction

La présente livraison de *Documentation et bibliothèques* ouvre le dossier de la bibliotechnique. Notre intention première a été de faire le point sur une question d'importance pour l'avenir de la profession. Toutefois, en préparant ce numéro, nous avons vite pris conscience des ramifications de ce dossier. Est-il possible d'aborder la formation du bibliotechnicien sans toucher à celle du bibliothécaire? Est-il réaliste de traiter de façon pertinente des stages des bibliotechniciens sans tenir compte de la réception qui leur est réservée par les bibliothécaires? Pouvons-nous tenter de délimiter avec précision les tâches du bibliotechnicien en ignorant une certaine zone grise où, selon plusieurs, on empiète sur celles du bibliothécaire?

On pourrait donc allonger ainsi la liste des questions de cette nature et continuer à s'interroger. Nous avons décidé de prendre une autre option et d'ouvrir franchement le débat avec l'espoir que nos lecteurs le poursuivront et le compléteront. En vous présentant ce dossier, notre objectif n'est pas de fermer la boucle. Bien au contraire, nous tentons de présenter des faits qui alimenteront des réflexions futures.

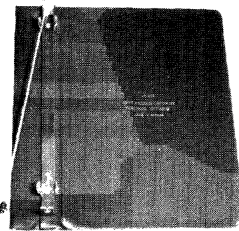
Dans ce but, le Comité de rédaction a réuni une équipe de collaborateurs reliés de près au domaine de la bibliotechnique (chefs de département, professeurs, responsables de stages et bibliotechniciens) qui s'est entendu sur un bloc d'articles traitant des questions suivantes.

En premier lieu, une synthèse à la fois historique et prospective sur la formation du bibliotechnicien tant au Québec qu'à l'étranger. Cette formation du bibliotechnicien étant à la fois théorique et pratique, une étude sur les stages allait également de soi, cet aspect de la préparation au travail du bibliotechnicien étant souvent cité en exemple.

Une fois en possession de ces données, nous avons voulu aborder des sujets susceptibles de controverses, à savoir les tâches du bibliotechnicien et le marché du travail. Ces deux secteurs névralgiques sont actuellement l'objet d'étude à différents niveaux, et nous vous présentons certains éléments de discussion.

Enfin, nous terminons ce dossier en donnant la parole aux étudiants en bibliotechnique et aux bibliotechniciens, les principaux intéressés, victimes, à leur tour, des technocrates de la Direction Générale de l'Enseignement Collégial (DIGEC). En tant que nouveaux arrivés dans le monde des bibliothèques, il est normal qu'ils veuillent occuper la place qui leur revient. Ce dernier article veut éliminer paternalisme et complaisance et susciter un dialogue franc.

PROTEGEZ VOS PERIODIQUES AVEC CARMAC



Un protecteur amovible en plastique

- * dessus transparent et flexible
- * dessous vert et rigide

Consultez notre nouveau catalogue à la page 30

Fournisseur des biblio-audio-vidéothèques
LA CIE CAR McLEAN
2425, rue DE SALABERRY, MONTRÉAL 356 (QUÉBEC)
TÉL. 336-4340